



## COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : 08.03.2018

**Président** : FOURE Philippe

**Présents** : Mme PLATEEL Elisabeth, Mrs DELHAYE Alain, MAIGRET Patrick, PLANQUETTE Cédric, MARHEM Jean Pierre (remplaçant Gilles Cousin), FOURNIER Claude, HARY Dominique,

Assiste à la réunion : Odile WILLAY et Thierry CLAEYS de l'équipe Technique, TRINCHON Marc (de la commission des jeunes de l'Artois)

**Absents excusés** : COUSIN Gilles, BOURDIN Laurent,

La commission s'est réunie sur l'ordre du jour suivant :

- \* définition des montées-descentes pour cette fin de saison
- \* réponse aux courriers ou mails des clubs
- \* demande d'avis de la commission juridique
- \* mise à niveau calendrier jeunes jusqu'à la fin de saison (championnat et coupe)
- \* finale régionale U13 garçons et filles
- \* proposition de modification pour la saison 2017/2018

### **MONTEES ET DESCENTES à l'issue de la saison**

#### **Montée en U17 National**

Cette année, nous aurons de nouveau 2 montées (une pour le 1<sup>er</sup> U16 R1 Nord Pas de Calais et une pour le 1<sup>er</sup> U16 R1 Picardie)

#### **Montée en U19 National**

Là, par contre une seule montée.

Ayant 2 catégories possibles pour cette montée (U19 pour le Nord Pas de Calais – U18 pour la Picardie), la commission propose la formule suivante :

**a)** Un classement est établi sur la base d'un mini-championnat (on regarde les résultats du club classé 1<sup>er</sup> contre ses 5 suivants au classement).

**b)** A l'issue du mini-championnat, en cas d'égalité de points entre les clubs à départager, il est tenu compte de la différence entre les buts marqués et les buts concédés (y compris les buts comptabilisés à la suite d'un forfait ou d'un match perdu par pénalité).

**c)** En cas de nouvelle égalité, il est tenu compte du plus grand nombre de buts marqués.

**d)** En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort départage les équipes

Cette formule sera proposée au prochain conseil de ligue du 10 avril pour validation.

Philippe FOURÉ présente à ses collègues un tableau synthétique des montées et descentes à l'issue de la saison.

La commission examine ce document et elle propose qu'il soit mis sur le site afin que les clubs puissent s'y retrouver pour cette fin de saison.

### **COURRIERS ou MAILS des CLUBS**

Mail de VERMELLES et O. MARQUOIS : concernant la montée des U16 en U17

La réponse est dans le projet U17 (voir explication ci-dessous)

Mail de COQUELLES : demande le nombre de Descentes en U17 R2

Il y aura au moins 4 descentes en R2 (2 par groupe)

Mail de CHANTILLY : concernant l'éventualité d'une descente du championnat national U17 et de l'éventuelle accession de ce même club suite au championnat U16

Les règlements fédéraux disent qu'un club descendant ne peut pas être remplacé par ce même club en accession.

Mail de COMPIEGNE et de BEAUVAIS : Accession en championnat national U19

L'explication se trouve dans ce procès verbal quelques lignes au dessus

Mail de SAINT OMER : Accession de U17 en U18 et de la division U17 R2

Presque la totalité des équipes U17 vont monter en U18 (sauf pour ceux qui seront remplacés par les accédants de District).

Le 1<sup>er</sup> de chaque groupe U17 R2 accédera au groupe U18 R1 la saison suivante

### **DEMANDE d'AVIS de la COMMISSION JURIDIQUE**

La Commission Juridique demande son avis à la Commission Jeunes concernant une réserve émise lors de la rencontre CHANTILLY 2 – BEAUVAIS en U15 R2 Picardie.

Réserve portant sur l'article 2 pavé Engagement qui stipule qu'un club ne peut engager 2 équipes dans une même catégorie en championnat de ligue.

La commission des jeunes rappelle que cette division U15 R2 Picardie est le fruit d'une demande des clubs picards lors de l'assemblée générale.

La commission des jeunes a homologué l'engagement de l'équipe U15 2 de Chantilly en temps et en heure afin de ne pas pénaliser les joueurs et le club.

Suite à la parution des engagements et des calendriers, aucune remarque n'a été faite par le club de Beauvais.

La commission jeunes estime que cette réclamation n'a pas lieu d'être.

### **MISE A NIVEAU du CALENDRIER**

La commission des jeunes a mis à jour le calendrier championnat et coupe suite aux différents reports de match.

Pour information, près de 50 rencontres (championnat et coupe) ont été reprogrammées sur le week-end de Pâques (essentiellement le samedi et le lundi).

A ce jour, il y a une journée complète en retard, à savoir la journée 3 retour (10 et 11 février).

Cette dernière est reprogrammée les 21 et 22 avril, soit le 1<sup>er</sup> week end des vacances de printemps,

Le week end du 28 et 29 ainsi que le 8 mai serviront à rattraper des matchs en retard.

Le championnat se terminera bien le week-end des 2 et 3 juin.

En conséquence, la coupe se trouve quelque peu décalée :

- Jeudi 10 mai (Ascension) : ¼ Finale
- Samedi 19 mai ou Dimanche 20 mai (Pentecôte) : ½ Finale
- Dimanche 17 Juin : Finales

La constitution du tableau final des 6 coupes de ligue jeunes aura lieu le samedi 10 mars à 11 heures au club House du club d'ARRAS FC.

Un cahier des charges va être établi pour les clubs désirant organiser les Finales (les 6 sur le même lieu)

### **FESTIVAL U13 PITCH**

La commission remercie les 8 clubs (BOURBOURG – COQUELLES – EVIN MALMAISON – GOUVIEUX – LAON – LE TOUQUET – MAROEUIL et SAINT OMER) qui se sont portés candidats à l'organisation de cette finale régionale du 5 mai (si sur une seule journée) ou des 5 et 6 mai (si sur 2 jours).

Il a été demandé à chaque candidat de quantifier le coût de cette manifestation.

Dès retour de ces informations, le choix sera proposé au conseil de ligue pour approbation.

### **CHAMPIONNAT JEUNES 2018/2019**

La commission a invité, à une réunion le samedi 10 mars à 10 heures au club House du club d'ARRAS FC, les 50 clubs U16 afin de réfléchir sur le projet U17.

Projet permettant de pouvoir gagner une année dans la pyramide U14 à U18.

Sous la forme d'un passage des U16 2017/2018 vers une R1 U17 et 3 R2 ou de 2 R1 et 2 R2 pour la saison 2018/2019.

Lors de cette réunion, il sera aussi abordé plus succinctement les autres catégories et des changements pour la saison prochaine voire la suivante.

Il est clair que la saison 2018/2019, il y aura 3 championnats des Hauts de France (U14 – U15 et U16)

Souhait d'un championnat de ligue des Hauts de France U17 selon les avis des clubs lors de l'assemblée générale de juin.

Un championnat U18 des 2 ex-ligues (Nord Pas de Calais et Picardie)

Pour la catégorie U19, la commission va proposer une pratique que l'on ne peut pas appeler championnat mais plutôt challenge ou critérium.

Basé sur le volontariat des clubs, cette pratique sera très flexible.

### **Prochaine réunion : sur convocation**

Le Président : FOURE Philippe

Le Secrétaire de séance : MAIGRET Patrick